

→ **Des nouvelles formations à la rentrée prochaine à l'EMSCnam Picardie**

1/ Licence Pro : Gestion de la paie et du social

Objectif : Former des cadres et des collaborateurs opérationnels maîtrisant les réglementations en droit du travail et en droit social ainsi que les règles de la comptabilité des charges de personnel. Les titulaires de cette licence auront à traiter des questions liées aux charges sociales et fiscales, à analyser les lois, décrets et conventions collectives et leurs impacts sur la gestion de la paie.

Métiers Visés :

- Responsable paie,
- Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable,
- Responsable ou assistant des ressources humaines,

Public : Public jeune (- de 26 ans) ou adulte (+ de 26 ans) en contrat de professionnalisation. Etre titulaire d'un bac+2 (BTS comptabilité et gestion des organisations CG0) ; DUT Gestion des Entreprises et des Administrations option Finance -Comptabilité (GEA-FC) ; diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) ; BTS assistant manager.

Date de rentrée : Septembre 2011

Lieu de formation : Amiens et Compiègne

Période de recrutement : A Amiens en mai et juillet. A Compiègne en mai.

2/ Ouverture de cours de reprise d'études à NOGENT SUR OISE pour les bacheliers entrés dans la vie active

Sur les 100.000 bacheliers professionnels diplômés chaque année, 15,5% entrent en BTS (Bac +2), moins de 6% entrent à l'université et à peine 1% en IUT (Bac +2)

Pour la plupart, leur formation n'ira pas plus loin que le bac pro.

Comment amener ce public vers des études supérieures en cours du soir ?

Comment préparer ces jeunes, sortis tôt du système scolaire sans qualifications, souvent socialement et culturellement démunis, vers un diplôme de l'enseignement supérieur et à terme vers un emploi plus qualifié et mieux rémunéré, voire vers retour à l'emploi ?

C'est le pari que relève le CNAM en Picardie, avec l'ouverture en octobre 2011 de plusieurs enseignements post-bac en cours du soir à Nogent sur Oise.

Des cours de reprise d'étude et de méthodologie en cours du soir

Le cycle post-bac (offre de formation du niveau Bac au niveau Bac+2 : titres RNCP, BTS) concerne un public nombreux en Picardie, où le nombre d'élèves qui interrompent leurs études au niveau du Bac et où le nombre d'élèves sortants de l'Université sans diplôme sont importants.

Ce public présente plusieurs caractéristiques :

- Ils n'ont pas entrepris ou réussi d'études supérieures et pour la plupart d'entre eux, manquent de méthode pour la reprise d'études.

- Ils occupent souvent des postes qui ne leur permettent pas d'aménager leurs horaires pour suivre des cours du soir sur des sites éloignés de leur lieu de travail.

L'offre de formation que le CNAM Picardie leur propose doit donc être à proximité des bassins d'emploi et être accessible en cours du soir (hors temps de travail).

L'objectif est d'accompagner l'auditeur en reprise d'études sur les aspects méthodologiques et dans la régularité du travail à accomplir.



Les enseignements proposés dès octobre 2011 sont :

- **Projet personnel et professionnel** : 41h - Utile à toute personne qui souhaite construire un parcours personnel de reprise d'études dans le cadre d'un projet professionnel, permet de prendre un temps pour faire une construction élaborée, détaillée et réaliste sur la base de l'offre disponible, notamment au CNAM (en formation à distance particulièrement) pour s'engager avec toutes les chances de succès dans un parcours adaptés à ses besoins et ses contraintes.

- **Certificat informatique et Internet niveau 1** : 42h - Permet de disposer de compétences informatiques utiles dans de nombreux domaines de la vie personnelle et professionnelle.

- **Expression écrite et orale** : 42h - Permet d'acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise de l'expression écrite et orale pour une reprise d'études. Ces compétences peuvent aussi être utiles à développer en lien avec des besoins directement liés à l'activité professionnelle immédiate.

Comment financer ce retour à la formation sans avoir à demander l'avis à votre employeur ?

Pensez au CIF HTT

La loi sur la formation professionnelle du 24 novembre 2009 permet aux salariés de bénéficier d'un CIF en dehors du temps de travail. (Le salarié est alors dispensé de demande d'autorisation d'absence à l'employeur).

- Qui bénéficie de ce droit et comment le faire prévaloir ?

Destiné à tout salarié justifiant d'une ancienneté de minimum 1 an dans l'entreprise.

Demande à réaliser à l'OPACIF au plus tôt.

Pas besoin d'avertir votre employeur.

Prise en charge de minimum 120H de formation soit 3 modules d'enseignement

- Quelles démarches doit accomplir le salarié auprès de son employeur ?

Aucune, puisque la formation a lieu hors temps de travail. Le salarié n'a pas à demander une autorisation d'absence à son employeur.

3/ Ouverture du MASTER MERCATIQUE, VENTE ET DISTRIBUTION (Bac +5)

OBJECTIFS :

- Fournir aux futurs managers les moyens d'anticiper les évolutions de la fonction mercatique-vente et de devenir des acteurs du changement.

- Créer et mettre en place des stratégies marketing adaptées aux spécificités de l'entreprise et de son marché.

- Former des auditeurs à pouvoir animer et gérer des équipes commerciales.

- Maîtriser les outils et techniques mercatiques.

Public : Titulaire du titre Responsable commercial de l'ICSV ou d'un bac+4 et 2 années d'expérience professionnelle dans le domaine.

Contrat de professionnalisation uniquement.

Date de rentrée : octobre 2011

Lieu de recrutement : Amiens

Période de recrutement : mai et juillet.

